

Parc du Guibel
CAMPING CARAVANING HOTEL DE PLEIN AIR
CONTRAT DE LOCATION (FR)

NOM et PRENOM : TEL : FAX :
ADRESSE :
Code Postal : VILLE : e-mail :
NOMBRE DE PERSONNES :
plus de 13 ans : Nombre de voitures : DATE D'ARRIVEE :
de 7 à 13 ans : Nombre de chiens : DATE DE DEPART :
de 0 à 7 ans : Je suis déjà venu(e) au Parc du Guibel :
Nombre TOTAL de personnes :
J'ai connu le camping via :

JE DESIRE LOUER UN EMPLACEMENT DE CAMPING :

emplacement sans branchement électrique :
ou emplacement avec branchement électrique :
ou empl + brancht.individuel eau + tout à l'égout + électrique :
Matériel utilisé : Tente : Caravane : Camping-car : Caravane pliante :
En juillet et août, **l'arrivée a lieu après 12 heures et le départ avant 12 heures.**
Ci-joint 82 € (64 € d'arrhes déductibles + 18 € de frais de dossier).
Règlement effectué par chèque : espèces : chèques vacances : carte bancaire :
Numéro de la carte bancaire : Date d'expiration : Cryptogramme :

JE DESIRE LOUER UN MOBIL-HOME OU UN CHALET :

1er choix, nom du modèle : 2ème choix éventuel, nom du modèle :
En juillet et août, **l'arrivée a lieu le samedi après 15 h et le départ le samedi avant 10 h.**
Les locations doivent être **laissées propres**, une caution vous sera demandée à votre arrivée.
Je souhaite souscrire une assurance annulation (10 € par semaine, à payer par paiement séparé à la réservation.) :
Montant total du séjour : €.
Ci-joint : environ 25% du montant du séjour (dont 18 € de frais de dossier, et le reste étant des arrhes) soit €.
Règlement effectué par chèque : espèces : chèques vacances : carte bancaire :
Numéro de la carte bancaire : Date d'expiration : Cryptogramme :

J'ai pris connaissance des tarifs et de vos conditions ci-après et déclare les accepter.

Fait le : Lieu :

SIGNATURE DU CLIENT :
(précédée de la mention : « lu et approuvé »)

CACHET DU CAMPING :
pour acceptation de la réservation

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION :

Toute réservation sera accompagnée d'un versement d'arrhes déductibles du montant du séjour, et des frais de dossier.

Le montant de ce règlement, libellé à l'ordre de la **S.A.R.L. MICOMAIR** sera :

*pour une **location d'emplacment** : 64 € d'arrhes déductibles + 18 € frais de dossier soit un total de 82 €,

*pour une **location de mobil-home ou de chalet** : environ 25% du montant du séjour dont 18 € de frais de dossier.

Les frais de dossier sont offerts pour les séjours commençant avant le premier samedi de juillet ou après le dernier vendredi d'août.

Veuillez noter :

1°) La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacment, le mobil-home ou le chalet.

2°) **Le solde du séjour est payable à l'arrivée.** Lorsque le séjour est commencé, **il est dû pour la totalité de la période réservée, et il ne peut y avoir de remboursement possible en cas de départ anticipé, pour quelque raison que ce soit**, sauf dans certains cas si vous avez souscrit une assurance annulation.

3°) Aucun campeur supplémentaire, ni à l'arrivée, ni pendant le séjour, même en « visiteur jour » ne sera admis sans l'accord préalable des responsables du camping.

4°) Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée si vous désirez conserver votre location. Le séjour sera facturé depuis la date initialement prévue. Nous disposons de la location si nous restons sans nouvelles 48 h après la date d'arrivée prévue.

En cas d'annulation 30 jours avant la date d'arrivée prévue, les arrhes seront remboursés. Passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au camping, sauf dans certains cas si vous avez souscrit une assurance annulation. Dans tous les cas, les frais de dossier resteront acquis.

5°) Nous faire parvenir **les 2 exemplaires** du contrat rempli et signé, nous vous en renverrons un avec la confirmation de votre réservation. Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir au Camping « PARC DU GUIBEL ». Veuillez croire en nos sentiments dévoués.